



Paris, le 19 mai 2011

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE PUBLIE LE RAPPORT ANNUEL 2010 SUR TARGET : LE SYSTÈME A FONCTIONNÉ SANS HEURT ET ENREGISTRÉ UNE AUGMENTATION DE SON VOLUME D'ACTIVITÉ

Le système TARGET2¹ a fonctionné sans heurt en 2010, sa part de marché s'élevant à 91 % de la valeur totale des paiements traités par les systèmes de paiements de gros montant en euros, selon le Rapport annuel 2010 sur TARGET (*TARGET Annual Report 2010*), publié ce jour par la Banque centrale européenne (BCE). La disponibilité de la plate-forme unique partagée a atteint 100 %.

Le rapport indique que, au 31 décembre 2010, un total de 866 participants directs avaient ouvert un compte dans le système TARGET2. Ces participants directs avaient enregistré 3 585 participants indirects issus de pays de l'Espace économique européen ainsi que 12 950 correspondants dans le monde. Si l'on prend en compte l'ensemble des succursales de ces participants directs et indirects, ce sont près de 60 000 établissements de crédit dans le monde qui sont accessibles *via* TARGET2. Par conséquent, TARGET2 continue de jouer un rôle essentiel dans le développement d'un marché monétaire intégré de la zone euro, qui est une condition préalable à la conduite efficace de la politique monétaire unique et contribue à l'intégration des marchés financiers de l'euro.

¹ TARGET est l'acronyme de « Transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel ». Il est le système de règlement brut en temps réel des opérations en euros de l'Eurosystème. Le système TARGET de première génération a été remplacé par TARGET2 en mai 2008. Dans TARGET2, la structure décentralisée du système de première génération a été remplacée par une plate-forme technique unique, ou « plate-forme unique partagée », vers laquelle tous les ordres de paiement sont transmis pour traitement. Trois banques centrales de l'Eurosystème (Banca d'Italia, Banque de France et Deutsche Bundesbank) mettent à disposition la plate-forme partagée unique de TARGET2 et l'exploitent conjointement pour le compte de l'Eurosystème.

En 2010, le nombre de paiements traités par le système TARGET2 est demeuré stable, enregistrant une hausse de seulement 0,1 % par rapport à l'année précédente, soit une moyenne quotidienne de 343 380 opérations. En valeur, les paiements ont augmenté de 7,6 %, soit une moyenne quotidienne de 2 299 milliards d'euros. La hausse en valeur des flux de paiements observée en 2010 est largement attribuable à la normalisation progressive du comportement de certaines banques européennes en matière de refinancement. La contribution des opérations d'*open market* de l'Eurosystème aux activités de refinancement des banques a diminué au cours des tout derniers mois de l'année, indiquant un recours accru des banques au marché monétaire pour satisfaire leurs besoins de financement à court terme.

Le chapitre 1 du rapport fournit des informations sur l'activité de TARGET2, ses performances et les principales évolutions intervenues en 2010. Le chapitre 2 présente le système TARGET2 et fournit des informations générales sur le système précédent. Les annexes exposent les détails des principales fonctionnalités de TARGET2 et donnent une chronologie des évolutions intervenues dans TARGET/TARGET2. Le rapport contient quatre encadrés consacrés à des sujets d'actualité, tels que la stratégie ISO 20022 pour TARGET2 et l'interaction entre la plate-forme commune de gestion des garanties CCBM2, TARGET2-Titres et TARGET2. Enfin, le rapport contient une liste de termes généraux et d'acronymes ainsi qu'un glossaire.

Le Rapport annuel 2010 sur TARGET peut être téléchargé depuis le site internet de la BCE.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>